Actualité de la continuité, continuité de l'actualité

États généraux de la continuité des entreprises

Sous la direction de Alain Zenner et Marc Dal



BARREAU DE BRUXELLES ORDRE FRANCAIS



Actualité de la continuité, continuité de l'actualité

États généraux de la continuité des entreprises

À l'occasion du deuxième anniversaire de l'entrée en vigueur de la loi relative à la continuité des entreprises, auréolée de son succès statistique mais accusée de laxisme et affaiblie par certaines dispositions de la dernière loi-programme, et parallèlement à l'évaluation de la loi lancée par la FEB, le bâtonnier de l'Ordre français des avocats au barreau de Bruxelles a pris l'initiative de promouvoir en son sein une réflexion de spécialistes des diverses branches du droit qui affectent la prévention des faillites et les réorganisations judiciaires sur un nombre d'interrogations techniques apparues entretemps. Ainsi la loi nouvelle a-t-elle été abordée d'un œil neuf, sous d'autres prismes que celui sous lequel est l'est généralement par les praticiens du droit de l'insolvabilité. et son étude se trouve-t-elle enrichie de contributions nourries par un corpus académique et une expérience dont ces praticiens ne sont pas familiers. L'ouvrage résultant des Etats généraux de la continuité des entreprises présente donc la dernière actualité en matière de continuité des entreprises ; il illustre aussi le fait que les difficultés rencontrées ne sont généralement pas nouvelles et qu'il y a donc une continuité dans cette actualité.

Alain ZENNER est avocat au barreau de Bruxelles (Freshfields) et ancien membre du conseil de l'Ordre. Il a publié *Dépistage, Faillite et Concordats* et d'autres livres sur le droit de l'insolvabilité. Il a contribué au redressement d'entreprises en difficulté comme conseil, comme auxiliaire de justice ou comme mandataire public. Il a été chef de cabinet du ministre de l'Economie wallonne, président du collège des curateurs des Forges de Clabecq, député bruxellois, sénateur et secrétaire d'Etat aux Finances.

Marc DAL est avocat au barreau de Bruxelles (Dal et Veldekens), ancien président de la Conférence du Jeune Barreau, membre du Conseil de l'Ordre et membre du comité de rédaction du Journal des Tribunaux. Il a organisé et dirigé une série de colloques et publications destinés au barreau mais aussi susceptibles d'intéresser d'autres praticiens du droit.

ETAGENCONT ISBN 978-2-8044-5430-2



www.larcier.com